

Délibération du Comité

Assemblée générale du 26 mars 2021

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	91
	Présents	79		Contre	0
	Pouvoirs	13		Abstention	0
	Votants	91		Total	91

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

Objet : Compte administratif 2020 Budget Côte d'Or Chaleur - Approbation

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2020 du Budget de la Régie « Côte d'Or Chaleur » sont présentés aux membres du Comité.

Compte administratif – Budget Côte d'Or Chaleur

Résultat de l'exercice 2020

	Dépenses	Recettes	Solde N-1	Résultat 2020
Exploitation	99 716.35	97 265.15	-13 464.17	-15 915.37
Investissement	926 638.22	1 206 323.18	127 252.80	406 937.76
total du CA	1 026 354.57	1 303 588.33	113 788.63	391 022.39
RAR	143 790.82	7 646.59		-136 144.23
TOTAL	1 170 145.39	1 311 234.92	113 788.63	254 878.16

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 254 878.16 €.

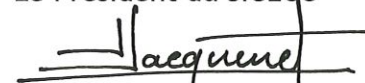
Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

Le Comité :

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2020 pour le Budget Côte d'Or Chaleur ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2020 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- Prend acte qu'aucune acquisition ou cession immobilière n'a été réalisée au cours de l'exercice 2020.

Dijon, le 31 mars 2021

Le Président du SICECO


Jacques Jacquenet

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE
en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

